Si on considère combien est faible l'exportation de coton manufacturé de ce pays, il devient évident que les chiffres ci-dessus indiquent une forte augmentation dans la consommation du pays et une augmentation proportionnée de richesse.

Consommation par province.

260. Le tableau suivant donne la valeur des articles entrés pour la consommation (ceux sujets aux droits étant distingués de ceux qui en sont exempts) dans chaque province, en 1891, et le total des droits de douane percus sur ces articles :-

VALEUR DES ARTICLES ENTRÉS POUR LA CONSOMMATION PAR PROVINCES, 1891.

Provinces.	Articles sujets aux droits.	Articles exempts des droits.	Total.	Droits perçus.
	s	8	8	
Ontario	29,069,586	13,641,820	42,711,406	7,881,294
Québec	29,608,284	17,548,334	47,156,618	10,101,717
Nouvelle-Ecosse	5,348,094	3,393,201	8,741,295	1,875,596
Nouveau-Brunswick	3,926,047	1,932,338	5,858,385	1,393,012
Manitoba	1,953,469	842,337	2,795,806	620,395
Colombie anglaise	4,064,040	1,080,229	5,144,269	1,346,059
Ile du Prince-Edouard	411,270	213,050	624,320	155,952
Les Territoires	155,246	157,779	313,025	42,241
Totaux	74,536,036	38,809,088	113,345,124	23,416,266

Pavs où les droits de douane ont été perçus.

261. Sur le montant total des droits \$9,114,272 ou 38 pour 100 furent percus sur des marchandises venant de la Grande-Bretagne, et \$7,734,515 ou 33 pour 100 sur des marchandises venant des Etats-Unis. Ceci est expliqué par le fait que 44 par 100 des importations des Etats-Unis étaient des marchandises exemptes de droits, principalement des matières premières, et seulement 25 pour 100 des importations venant de la Grande-Bretagne étaient exempts de droits. Les montants les plus considérables qui viennent ensuite furent percus comme suit: \$1,337,754 sur des marchandises venant des Indes occidentales; \$1,320,583 venant d'Allemagne; venant de la France; et \$741.462 venant de la Hollande.

Les chiffres ne représentent sommation des provinces.

262. Les chiffres donnés dans le tableau précédent indiquent seulement les voies par lesquelles les marchandises entrent dans la pas la con. Puissance et ne représentent en aucune façon la consommation de chacune des provinces. La province de Québec possédant les principaux ports d'entrée du Saint-Laurent et celle d'Ontario les principaux ports d'entrée pour les marchandises venant des Etats-Unis, il est évident qu'une très grande partie des droits perçus sont payés par les autres provinces, et il est probable que la plus forte partie des droits perçus dans la province de Québec est réellement payée